



Licence Professionnelle MÉTIER DU NOTARIAT



Niveau d'études visé : Bac + 3



ECTS : 60 crédits



Durée : 1 an



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



Présentation et objectifs

Destinée à préparer les étudiants à intégrer une étude notariale en tant que collaborateur de notaire (clerc/technicien), la licence professionnelle forme à l'ensemble des matières juridiques susceptibles d'être mobilisées en pratique dans l'activité notariale, aux outils informatiques professionnels et au cadre déontologique d'exercice de leur profession. Afin de développer sa dimension professionnalisante, le diplôme n'est ouvert qu'en alternance et intègre les acteurs professionnels du secteur.



Enseignements dispensés

Licence 3ème année - 404h

Droit patrimonial de la famille (le couple et la famille). Droit des obligations : contrat et responsabilité. Droit de la famille et des personnes. Fiscalité des successions et des libéralités. Les structures sociétaires. L'entrepreneur individuel. La société civile immobilière. Droit des biens. La copropriété. Les baux d'habitation. La fiscalité immobilière. Les sûretés: cautionnement et hypothèques. Le bail commercial. La publicité foncière. La construction, l'environnement et l'urbanisme. La vente (immeuble existant et immeuble à construire). La déontologie et l'environnement professionnel notarial. L'Informatique notarial (GENAPI). Taxation des actes et initiation à la comptabilité notariale. Formalités préalables et postérieures. Relation client et expression écrites et orales. Langue étrangère



Conditions d'accès

Sélection sur dossier des étudiants titulaires au minimum d'une Licence 2, d'un BTS ou d'un BUT en lien avec la formation.



Contacts

Directeur des études



BESSON Marie-Laure

04 95 45 00 16 | lpro.notariale@univ-corse.fr

Secrétariat pédagogique



Secretariat Droit

04 95 45 00 16 | secretariat.droit@univ-corse.fr



Compétences visées

- Gestion des dossiers relatifs à la famille et à l'entreprise;
- Gestion des dossiers relatifs à l'immeuble;
- Contextualisation de l'activité notariale;



Attendus nationaux ou spécifiques

- Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur concernant le droit de l'urbanisme, fiscale, familiale, les obligations contractuelles, etc.
- Respecter l'impératif des discrétions et déontologie professionnelles
- Maîtriser les règles de comptabilité d'une étude
- Appréhender et anticiper les incidences patrimoniales et fiscales de la vie en couple et du décès
- Développer et optimiser le conseil en matière entrepreneuriale
- Maîtriser les normes et les risques juridiques dans l'acquisition d'un immeuble
- Maîtriser les normes et les risques juridiques dans la gestion d'un immeuble
- Se former aux usages numériques et à la communication professionnelle
- Se situer dans l'environnement professionnel notarial



Insertion professionnelle

Secteurs visés :

Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Métiers visés :

- Aide comptable - aide taxateur
- Formaliste
- Standardiste d'un office notarial
- Clerc de notaire

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



Poursuites d'études

L'insertion professionnelle immédiate est préconisée.

La poursuite d'étude pourra être envisagée en cas de très bons résultats, en particulier en Master droit notariat ou en Diplôme des Métiers du Notariat - DMN (elle n'est pas de droit).

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

Plus d'informations sur :

- La préinscription
- L'inscription
- La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...

>>> studia.universita.corsica



Version détaillée de la fiche